

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

---

1881.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

---

1881

## JETONS DE NUMISMATES.

---

TROISIÈME ARTICLE.

PLANCHE IX, N<sup>OS</sup> 4 A 5.

---

HERRY DE COCQUÉAU. — Après avoir brillamment terminé ses études à l'athénée royal de Bruxelles, le diplôme de docteur en droit vint sceller les aspirations de cette jeune intelligence si hautement appréciée.

Les vastes connaissances de notre collègue en matière administrative ne tardèrent pas à fixer sur lui l'attention de ses concitoyens de la ville et du canton de Louvain, qui l'envoyèrent siéger au sein du conseil provincial de Brabant.

Bientôt après, nommé membre de la députation permanente, une scène plus vaste s'offrit à son infatigable besoin d'activité. Il prit une large part aux travaux de ce collège, qui lui confia plus particulièrement l'étude des questions, souvent délicates, touchant à l'interprétation des lois et des règlements qui régissaient l'instruction publique.

Le Roi, en décorant Herry de Cocquéau de son ordre, a récompensé l'homme modeste, le fonctionnaire éclairé, le patriote dévoué sans réserve aux intérêts sacrés de ceux qu'il représentait

Rentré dans la vie privée, c'est à l'industrie qu'il consacre ses instants; c'est aux études numismatiques qu'il demande des délassements.

L'aptitude de notre confrère pour la science que nous cultivons s'était révélée par la formation d'un médaillier renfermant des pièces grecques et des médaillons précieux ; aussi, dès le 6 octobre 1844, fut-il élu membre de notre Société, qui venait d'être fondée.

Nos tables quinquennales mentionnent son nom ; ses connaissances pratiques en matière d'économie financière motivèrent un appel à son dévouement.

Depuis vingt ans il est investi des fonctions de contrôleur des comptes.

Le jeton que nous reproduisons, à la pl. IX, n° 1, est au monogramme de M. François Herry de Cocquéau et porte au revers les armoiries des Herry et des Cocquéau, deux anciennes familles nobles de Belgique.

M. GUSTAVE VALLIER, dont le jeton est désigné sous le n° 2 de notre planche, est légitimement appelé le numismate dauphinois. Il publie depuis longtemps un recueil remarquable à tous égards, véritable révélation d'un talent transcendant et multiple qui revêt toutes les formes : histoire, critique, littérature, archéologie, numismatique, biographie.

Apprécié comme il devait l'être en Belgique, M. G. Vallier devint notre confrère le 5 janvier 1870.

Nos annales témoignent de l'importance des travaux dont elles lui sont redevables. Plus d'un Congrès se félicita de sa précieuse collaboration, et, pour le remercier de sa participation à la formation du médaillier de sa ville natale, le maire de Grenoble le nomma, il y a quelques mois, conservateur honoraire de ce précieux dépôt.

Quelque temps auparavant, le 22 février 1879, ces travaux et ceux qui les précédèrent étaient récompensés par notre Roi, qui créait M. G. Vallier chevalier de l'ordre de Léopold.

Ce millésime se trouve au droit du jeton, chacun des quatre chiffres alternant avec de petits écussons rappelant les armes du Dauphiné et celles de la ville de Grenoble.

Les armoiries du revers sont parlantes : un dextrochère tenant un faucon attaché par la patte; les insignes de l'ordre de Léopold en sautoir.

Bien certainement M. G. Vallier brille au premier rang avec ces esprits d'élite dont le talent constitue une puissante personnalité.

M. LAUGIER. — Le nom de M. Laugier figure parmi ceux dont s'honorent les lettres historiques françaises. Le répertoire des travaux de la Société de statistique et les mémoires de l'Académie, toutes deux marseillaises, le démontrent surabondamment.

Citons encore :

1° Études sur les monnaies frappées à Arles, depuis Constantin le Grand jusqu'à la chute de l'empire d'Occident ;

2° Monnaies rares du médaillier de la ville de Marseille ;

3° Remarques sur les monnaies françaises frappées depuis le Consulat jusqu'à nos jours ;

4° Monographie des monnaies de René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence ;

5° Comptes rendus d'acquisitions destinées au cabinet numismatique de Marseille.

C'est en 1860 que M. Laugier fut chargé de former le médaillier de Marseille, dont le point de départ allait remonter à six siècles avant l'ère chrétienne.

L'entreprise fut couronnée d'un succès complet, et aujourd'hui, après vingt années d'un labeur incessant, le médaillier de Marseille a son rang marqué parmi les plus importants de France.

Les richesses qu'il renferme sont des plus remarquables sous tous les rapports indistinctement. A côté du monnayage de Marseille grecque et des colonies phocéennes fuyant le joug d'Harpagas, on trouve les pièces des empereurs romains d'Arles, depuis Constantin jusqu'à la chute de l'empire d'Occident. En un mot, l'histoire complète de la vieille province est là; les époques mérovingienne et carlovingienne : la suite des comtes de Provence de la maison d'Aragon, qui étaient en même temps rois de Naples; celles des papes d'Avignon et des légats jusqu'à Innocent XII, époque de la cessation du monnayage avignonnais; enfin la numismatique des archevêques d'Arles, des princes d'Orange et toutes les monnaies frappées en Provence, depuis la réunion de cette province à la France, sous Louis XI, jusqu'à nos jours.

Le jeton n° 3, ayant au droit l'*ex-libris* de M. Laugier, est remarquable au revers. Ces images de la numismatique massaliote sont tout ce qu'il y a de plus marseillais; le médaillon supérieur, c'est le drachme de Diane, ayant le lion de droite pour revers; à gauche, ce taureau cornupète appartient au bronze d'Apollon, qui figure au bas.

Par un oubli presque impardonnable, M. Laugier ne faisait point partie de notre Société; tous le croyaient

depuis longtemps inscrit parmi nous. Cet oubli bien involontaire a été réparé dernièrement. Notre Revue lui est redevable de travaux très intéressants.

B<sup>on</sup> SURMONT DE VOLSBERGHE. — Le jeton désigné sous le n<sup>o</sup> 4 appartient au B<sup>on</sup> Surmont de Volsberghe; au droit, son monogramme; au revers, les armoiries de cette vieille famille flamande.

Le lion qui se dresse au côté du fleuron à quatre feuilles rappelle les armes des Flandres et la marque monétaire des pièces frappées à Bruges sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse. L'*A* et le *B* entrelacés servent de marque au monnayeur.

Notre confrère, archéologue distingué, était depuis longtemps connu du monde savant, quand il s'associa à nos travaux, le 2 juillet 1865. On le voit : chez lui, non seulement noblesse, mais science oblige.

Notre Revue lui est redevable de communications importantes.

La bibliothèque de M. le B<sup>on</sup> Surmont est le complément d'un médaillier où s'étaient à profusion des richesses à peu près complètes dont nous donnons ici la nomenclature :

1<sup>o</sup> Jetons historiques des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles;

2<sup>o</sup> Pièces contemporaines des règnes de Marie-Thérèse et de Charles VI jusqu'en 1794;

3<sup>o</sup> Suite des médailles historiques sous les dominations française et hollandaise;

4<sup>o</sup> Médailles et jetons historiques belges, notamment de 1830 à nos jours;

5° Série de médailles papales, au nombre de neuf cents, à dater du pontificat de Martin V ;

6° Monnaies diverses frappées sous les règnes des papes. Toutes remarquables par le fini de la gravure ;

7° Monnaies modernes, parmi lesquelles figurent de nombreux types de pièces de cinq francs ;

8° Des médailles décoratives des ordres souverains et autres qui se distinguent par leur ancienneté ;

9° Enfin l'œuvre complète du célèbre Van Berckel.

Cette énumération de collections splendides permet d'apprécier toute l'importance que notre Société attachait à la collaboration de M. le B<sup>on</sup> Surmont.

Notre confrère est membre du conseil provincial de la Flandre orientale.

LE GÉNÉRAL COCHETEUX. — Le général Cochetoux fait partie de notre compagnie depuis le 5 juillet 1857.

Pendant les vingt-trois années qui viennent de s'écouler, il ne cessa d'enrichir nos annales numismatiques de travaux nombreux et tous d'une grande valeur pour l'histoire et particulièrement pour celle de sa ville natale, *Tournay*.

Cette mention succincte nous semble devoir suffire à l'homme, à l'écrivain, à l'officier dont la puissante autorité est depuis longtemps universellement proclamée dans le monde académique des lettres et des sciences et dans les rangs de notre armée.

Celui qui se présente avec de tels titres, attestés par les distinctions honorifiques qui lui furent décernées, peut se passer du concours de notre publicité.

---

Le monogramme occupant le droit du jeton du général fut composé par De Coster qui sut fort ingénieusement utiliser le T de *Tournay*. Compléter le nom du destinataire et placer une grenade à la partie supérieure pour rappeler la haute position du général dans le corps de notre génie militaire.

Le revers, à l'instar de celui de *Marseille*, peut être considéré à son tour, comme la *numismatique parlante* de l'ancienne cité du prince Mérovée, les lignes qui vont suivre légitimeront notre opinion.

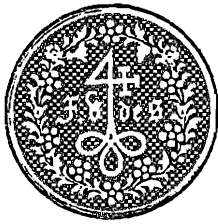
Les détails de ce côté du jeton étant vraiment microscopiques et pouvant passer inaperçus à certains yeux, nous croyons pouvoir les décrire ici :

Dans le cercle qui renferme la *Tour de Tournay* se succèdent les marques qui distinguaient l'atelier de cette localité ; à savoir :

En haut une petite tour entre les lettres T-Œ, au bas, T — S, à gauche les trois annelets avec tour à l'intérieur, à droite trois autres annelets contenant chacun une fleur de lys (1) fleur qu'on retrouve sur des méreaux tournaisiens.

(1) Au sujet de ces fleurs de lys, l'auteur des particularités du Hainaut, M. l'avoué Thanvoye, dit : « Le tombeau de Childéric, mort à Tournai, en 482, y fut découvert sur les bords de l'Escaut en 1653, et ses armes qui l'accompagnaient furent envoyées au roi de France, vers 1664. Les figures d'abeilles qui y étaient jointes (c'est d'elles, peut-être, que viennent les fleurs de lys, par la faute des peintres du XIII<sup>e</sup> siècle lorsque l'on commença à prendre les armes blasonnées) . . . . . »





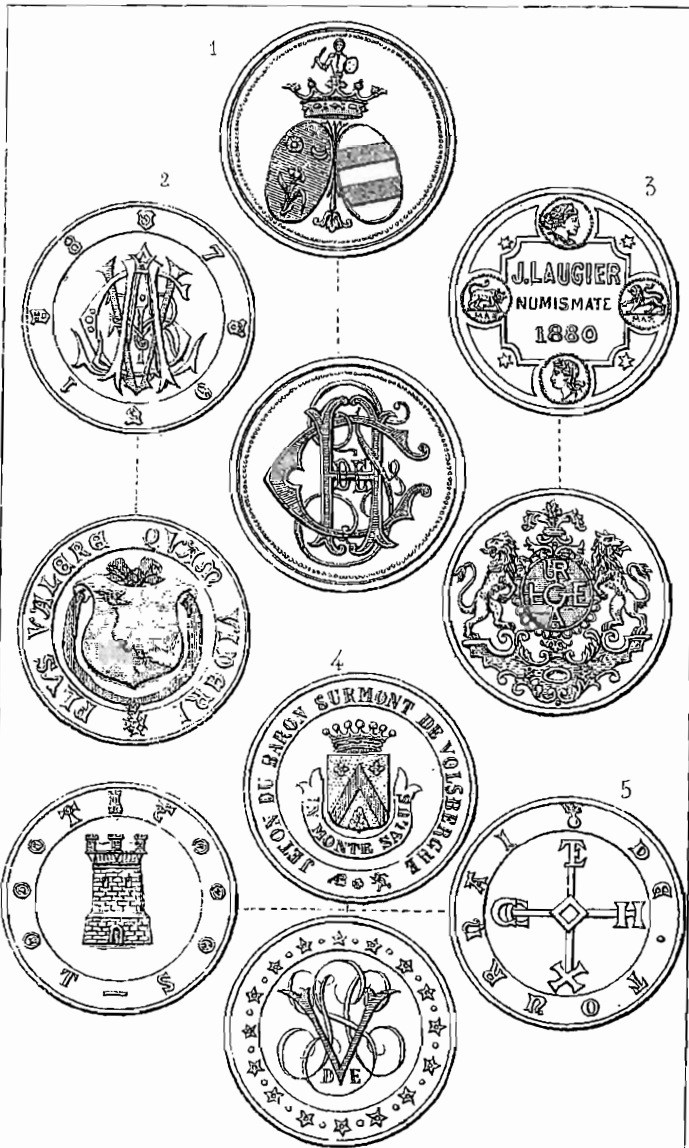
Jeton de jeu au type de la fortune et au monogramme de François de Sévillatt, bibliophile, numismate, archéologue, aussi modeste que savant ; nous pourrions lui consacrer toute une grande page, parler de ses gravures, de ses émaux, de ses montres, de ses bijoux anciens, de ses pierres gravées, mais nous ne l'osons, peut-être en avons-nous déjà trop dit, et son amitié nous est trop précieuse pour affronter davantage son courroux.

Dans un prochain article nous nous proposons de donner la nomenclature des jetons que nous avons publiés jusqu'à ce jour et nous espérons pouvoir d'ici là augmenter cette petite collection.

Bruxelles, le 4<sup>er</sup> décembre 1880.

A. BRICHAUT.

---



1881. An. 2. 1881. 1881.

Bruxelles le 27 Octobre. 1880